**REGLEMENT DE LA COURSE**

Le 8ème Bike & Run d’Armentières est organisé par le club de triathlon TEAM GOFAST ARMENTIERES le 17 Novembre 2019.

Il aura lieu au Parc des Près du Hem à Armentières.

**1 - Déroulement**

Le Bike & Run consiste à alterner vélo et course à pied en équipe de 2 et en ne disposant que d’un seul VTT par équipe.

Les relais entre co-équipier et la transmission des VTT sont libres.

L’utilisation de vélo à assistance électrique est interdite tout comme monter à deux sur le VTT.

Le port du casque homologué à coque dure (norme CE) est obligatoire et doit être sanglé pour chacun des deux co-équipiers tout au long de l’épreuve (même en courant) sous peine de sanctions.

Les dossards doivent être placés devant (prévoir épingles à nourrice).

Aucune aide extérieure, aucun accompagnement ne seront autorisés et aucun ravitaillement n’est donné pendant la course.

Les équipes doivent se soumettre aux décisions des arbitres de l’épreuve qui seront sans appel. Tout manquement au respect des règles de courses entrainera la disqualification de l’équipe.

Pour concourir au Championnat Régional, l’équipe doit être composée de deux équipiers licenciés dans le même club. La tenue du club représenté est souhaitée.

Les droits d’inscriptions restent acquis à l’organisation en cas de désistement.

**2 – Les équipes**

La composition des équipes est libre, elle peut être masculine, féminine ou mixte appartenant obligatoirement à la même catégorie.

Les catégories d’âge se décomposent comme suit :

 -Mini poussins 6/7 ans (nés 2012&2013)\*

 -Poussins 8/9 ans (nés en 2010 & 2011)\*

 -Pupilles 10/11 ans (nés en 2008 & 2009)\*

 -Benjamins 12/13 ans (nés en 2006 & 2007)\*

 -Minimes 14/15 ans (nés en 2004 & 2005)\*

 -Adultes/Séniors (nés de 1980 à 2003)

 -Adultes/Vétérans (nés jusqu’en 1979)

\*Chez les jeunes, une seule catégorie d’âge d’écart est accepté.

Si un sénior avec un vétéran, le classement sera retenu sera Sénior.

**3 - Les inscriptions**

Soit :

* en ligne : https://inscription-ultratiming.com/runbikearmentieres2019/select\_competition
* bulletin d’inscription à remplir à envoyer à

Team Gofast – 165 boulevard Faidherbe – 59280 Armentières.

Droits d’inscription Bike & Run par équipe :

* 6/11 ans : 5€
* 12/15 ans : 5€
* Adultes : 15€ (licenciés)
* *Licence journée si non licenciés (par équipier non licencié) 2 € pour 16 ans et +.*
* *Inscription sur place majoration de 1€.*

**4 - Programme**

Briefings : 15mn avant chaque départ d’épreuve

* 8h30: Retrait des dossards.
* 9h30 : Départ de l’épreuve 6/11 ans (2km)
* 9h45 : Départ de l’épreuve 12/15 ans (4km)
* 10h30 : Départ de l’épreuve XS (12km)
* 12h : Remise des récompenses.

**5 - Retrait des dossards**

Les concurrents devront présenter impérativement :

* *Bulletin d’inscription rempli (pour inscription sur place)*
* *Chèque à l’ordre du Team Go Fast.*
* *Licenciés FFTRI : Photocopies de la licence FFTRI 2019.*
* *Non licenciés FFTRI : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike and Run en compétition daté de moins de un an (obligatoire).*
* *Autorisation parentale pour les mineurs (bulletin d’inscription)*

**6 - Récompenses**

Un cadeau sera offert aux équipes inscrites et présentes le jour de l’épreuve.

Coupe aux 3 premiers de chaque catégorie représentée (âge, sexe)

**7 - Résultats et classements**

Les résultats seront consultables sur le site :

www.triathlonhdf.fr

[www.ultratiming.be](http://www.ultratiming.be)

**8 - Conditions générales, assurances et responsabilités**

Le déroulement des épreuves s’effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d’annuler l’épreuve en cas de force majeure (conditions météorologiques, autres…). Elle serait reportée à une autre date. Pas de remboursement.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de défaillance humaine, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

**9 - Droit à l’image**

 Chaque coureur autorise expressément l’organisation du Bike & Run à utiliser toutes les images, sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à sa communication pour les années suivantes. Les épreuves sont couvertes par leur agrément FFTRI.